



Avis de saisie immobilière

Par **chouette27**, le **21/11/2018** à **15:36**

Mesdames, Messieurs, bonjour. Je souhaite faire partager mon expérience et j'espère être lu par des huissiers. Nous achetons avec mon mari une maison et en rentrant dans la maison, nous trouvons dans la boîte aux lettres un papier volant sans enveloppe "avis de saisie immobilière" disant qu'ils vont casser la porte et saisir les meubles. J'appelle, on me demande un numéro de dossier. Sur le papier rien n'est indiqué, pas même la politesse juste qu'il faut téléphoner d'urgence ! J'imagine bien que cela concerne des locataires de la personne qui nous a vendu la maison. La maison était vide depuis un an quand nous avons acheté. Les huissiers sont-ils tous des gens malpolis, incapables de se renseigner correctement??? Je compte bien porter plainte si on casse ma porte car je n'ai bien sûr aucune dette impayée et n'ai rien à voir dans cette histoire ! Il suffisait de téléphoner à la mairie pour connaître notre identité et s'apercevoir que l'adresse est erronée mais cela doit être trop demander à des gens qui ne mettent même pas un papier dans une enveloppe... Pourrais-je me faire rembourser les dégâts si les huissiers continuent malgré le fait que nous ne sommes pas les personnes recherchées?